

Cahier des charges du stage :

Production de l'atlas cartographique associé au diagnostic territorial et contribution à l'élaboration du Plan Parc du futur PNR de l'Aubrac

Rappel historique et contexte général

Depuis plus de 10 ans, le bien fondé d'un projet de création d'un Parc naturel régional (PNR) de l'Aubrac est affirmé aux niveaux local, régional et national, en raison en particulier, de la richesse patrimoniale de ce territoire et de sa notoriété.

L'Association d'émergence du PNR de l'Aubrac a été créée en octobre 2010 pour accompagner la définition du projet. Après avoir précisé son territoire d'intervention en 2011, l'association a engagé en 2012 la phase d'élaboration du projet de charte. Suite à une révision en 2013 du périmètre labellisable, le territoire d'étude validé par les régions est passé de 107 communes réparties sur 3 départements (Aveyron, Cantal et Lozère) et 3 régions (Auvergne, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), soit environ 2900 km², à 82 communes (mêmes caractéristiques, 2284 km²). Les 25 communes restantes pourront toutefois bénéficier d'un statut de commune associée ou ville porte.

La phase d'élaboration du diagnostic territorial touche à sa fin. Un très grand nombre de données ont été collectées et traitées dans le but d'identifier les enjeux du territoire et amorcer la rédaction du projet de charte du futur PNR.

Afin de gagner en lisibilité et en compréhension, il est aujourd'hui nécessaire de réfléchir à une organisation et une représentation visuelle et dynamique de ces informations avant de s'engager dans une nouvelle phase d'élaboration du projet de PNR.

Présentation, objectifs et organisation du stage

Contexte du stage

Le stagiaire sera intégré à l'équipe technique, composée d'un chef de projet, d'un secrétaire comptable, d'une chargée d'études « *Charte du parc* » et de 2 chargés de mission « *Eau et milieux aquatiques* » et « *Forêt et filière bois* ».

Le matériel informatique et bureautique sera mis à disposition du stagiaire qui sera sous la responsabilité d'un membre de l'équipe.

Objectifs et travaux à conduire

L'Association d'émergence dispose à ce jour de nombreuses données qui ont parfois été retranscrites sous forme cartographique dans la phase d'élaboration du diagnostic territorial.

Les objectifs du stage sont :

- De produire l'atlas cartographique du diagnostic territorial :
 - o *Organisation de la donnée disponible*
 - o *Sélection de la donnée pertinente à cartographier*
 - o *Établissement d'une charte graphique*
 - o *Organisation des cartes thématiques existantes et production des cartes complémentaires*
- De construire et mettre en forme différents scénarii de Plan Parc pour le futur PNR de l'Aubrac :
 - o *Analyse des Plans parc existants*
 - o *Élaboration d'une charte graphique spécifique, dynamique et évolutive*
 - o *Construction concertée au sein de l'équipe de différents scénarii sur les enjeux du territoire*
 - o *Retranscription des scénarii sous forme propositions de Plans Parc*

Organisation de la mission proposée :

- 1 – Préparation, organisation et représentation de la donnée existante :
 - Consultation des données et de la cartographie existante,
 - Sélection des données pertinentes,
 - Mise en forme claire et facilement compréhensible de ces données,
 - Proposition de charte graphique et production de cartes thématiques,
 - Finalisation de l'atlas cartographique du diagnostic territorial,
 - Stockage des couches sous forme de donnée source (avec métadonnées).
- 2 – Analyse du diagnostic et de l'avant-projet de Charte et établissement du projet de Plan Parc :
 - Consultation de Plans Parc existants et du volet réglementaire obligatoire pour ce type de document,
 - Spatialisation des enjeux et pistes d'actions,
 - Participation à la création de scénarii pour l'action du futur PNR de l'Aubrac,
 - Interprétation cartographique des scénarii :
 - o proposition d'une charte graphique spécifique
 - o proposition d'échelles de restitution en accord avec les spécificités du territoire
 - o représentation graphique dynamique des enjeux et pistes d'actions,
 - o mise en perspective des objectifs des scénarii...
 - Finalisation de projets de Plans Parc pour l'avant-projet de Charte

Encadrement

Le stagiaire sera placé sous l'autorité du chef de projet de l'Association d'émergence et sera encadré techniquement par un des membres de l'équipe en place.

Profil recherché

Sigiste et aménagiste du territoire de niveau Master II ou équivalent

Intérêt pour les thématiques environnementales et patrimoniales serait apprécié.

Bonne maîtrise d'ArcGIS indispensable et connaissance de Quantum GIS.

Méthodologie

Le stagiaire collaborera étroitement avec l'ensemble des membres de l'équipe technique de l'association pour assurer cette mission interdisciplinaire.

Modalités pratiques

Le stage se déroulera dans les locaux de l'association d'émergence, qui se situent à Aubrac, sur la commune de Saint Chély d'Aubrac.

La durée de stage est estimée à 6 mois, si possible durant la période d'avril à septembre.

Indemnités de stage

Les indemnités de stage sont conformes à la réglementation en vigueur pour les stages excédant 2 mois.

Les frais de déplacement occasionnés par le stage sont défrayés.

Informations complémentaires

Selon la rapidité d'avancement du travail du stagiaire, d'autres missions pourront être envisagées :

- Structuration des données de l'association (base de données...),
- Réflexion en vue de l'intégration de la cartographie produite dans un WebSIG,
- Documents de communication grand public pour la présentation de la Charte et du Plan Parc...